

N° DEL/2026-006

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières



Séance du 2 février 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six, le 2 février, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 27 janvier 2026

PRESENTS (32)

Délégués titulaires (31) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BARDOT Claude, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, Mme VITRAC Maryse, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (1) : M. LOUCHART Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDUREAU Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, M. BRETTE Gérard, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, Mme RIVET Murielle.

Pouvoirs (6) :

Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
M. BRETTE Gérard a donné procuration à M. ZANETTI Fernand,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. TAGUET Jean-Marie,
Mme FRAYSSE Marie a donné procuration à M. MENUET Jean-François,
M. GONCALVES Jean-François a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. DATIN Yves.

Secrétaire de séance : Mme VITRAC Maryse.

OBJET : Aménagement de bureaux au site des Combes – demande de DETR

M. le Président informe le Conseil que la Communauté de Communes prévoit d'aménager des bureaux sur le site des Combes.

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 269 965,80 € HT selon le découpage suivant :

- Aménagement du site (gros œuvre, menuiseries extérieures et intérieures, plâtrerie, revêtements de sols, isolation, électricité, plomberie) : 157 000 € HT
- Désamiantage : 92 000 € HT
- MOE (8,42% du montant des travaux) : 20 965,80€ HT

M. le Président propose de solliciter une subvention au titre de la DETR pour un montant de 133 681,86€ HT, soit 45% des dépenses éligibles HT.

Le plan de financement est donc le suivant :

- Etat (DETR) : 121 484,61 € HT
- Communauté de Communes : 148 481,19 € HT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Valide l'opération présentée ci-dessus,

Arrête le plan de financement tel que défini ci-dessus,

Autorise M. le Président à solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR,

Autorise M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

POUR : 38

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 3 février 2026**

Le Président,


Communauté de Communes
Ventadour Egletons Montédières
Charles FERRÉ



Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26